

ÉVALUATION de départ B

Procédure d'évaluation

IL S'AGIT D'UNE ÉVALUATION SUR ORDINATEUR D'UNE DURÉE D'ENVIRON 45 MINUTES.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'à travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire, en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

LE TEST SE DIVISE EN 2 PARTIES :

- Le questionnaire,
- L'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

1. Capacités de transfert et connaissances sensori-motrices

a. Habilités

POSSESSION DE PERMIS AUTRE QUE LE BOU
PERMIS B ANNULÉ

Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.

UTILISATION D'ENGINS À MOTEUR AUTRE
QUE LA VOITURE

Compétences techniques et situationnelles.

b. Connaissance de procédures

CONNAISSANCES DES PROCÉDURES POUR
DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE

Compétences techniques et situationnelles.

2. Capacités de compréhension et de traitement

a. Compréhension et mémoire à long terme

b. Compréhension des situations

UTILISATION D'UN DEUX-ROUES MOTORISÉ,
PASSAGER AVANT D'UNE VOITURE

Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.

c. Connaissance de procédures de sécurité

CONNAISSANCES DES RÈGLES DE SÉCURITÉ
DANS UNE SITUATION DE CONDUITE (PASSAGE
D'UNE INTERSECTION)

Connaissance d'une règle de sécurité.

d. Auto-évaluation

AUTO-ÉVALUATION SUR LES PROCÉDURES POUR
DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE

Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

AUTO-ECOLE REGIS

Agrément : École de conduire E1006911860 / Numéro de déclaration d'activité : 84692234869

211 Rue Paul Bert 69003 LYON / Tel : 04 78 53 62 08

SIRET 80001925900012 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoleregis.com / Site internet : <http://www.autoecoleregis.com>

3. Aspects émotionnels et affectifs

a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage

INTÉRÊT ET ATTIRANCE POUR LA CONDUITE

Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.

b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire

PLAISIR À APPRENDRE

Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.

ATTIRANCE POUR LA CONDUITE

Émotion positive et valorisation.

PEUR DE CONDUIRE

Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

c. Réaction à l'échec

EN SITUATION D'APPRENTISSAGE,
QUELLE EST LA RÉACTION FACE À L'ÉCHEC

État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance
État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers.

d. Image de soi, facilité à apprendre

AUTO-ÉVALUATION SUR LA FACILITÉ
D'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE

Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

4. Facteurs de volonté

a. Sentiment d'auto-efficacité

SATISFACTION DE SA SITUATION
PROFESSIONNELLE ET/OU DE SES
APPRENTISSAGES

Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.

b. Motivation pour la formation à la conduite

ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE À
CONDUIRE

Motivation à suivre une formation à la conduite.

c. Persévérance

PRATIQUES SPORTIVES OU CULTURELLES
ANCIENNES ET RÉGULIÈRES

Implication volontaire et persévérance.

d. Implication, rythme d'apprentissage

RYTHME D'APPRENTISSAGE (FRÉQUENCE
SOUHAITÉE DES COURS DE CONDUITE)

Implication volontaire.

AUTO-ECOLE REGIS

Agrément : École de conduire E1006911860 / Numéro de déclaration d'activité : 84692234869

211 Rue Paul Bert 69003 LYON / Tel : 04 78 53 62 08

SIRET 80001925900012 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoleregis.com / Site internet : <http://www.autoecoleregis.com>

5. Capacité de perception, d'analyse et de décision

a. Perception et sélection d'indices

S1, S2, S3, S4

Perception et sélection d'indices.

b. Prise en compte des indices

S5, S6, S7, S8

Compréhension de situation.

c. Prévision et anticipation

S9, S10, S11, S12

Capacité de prévision et d'anticipation.

d. Évaluation des distances et des vitesses

S13, S14

Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.

e. Prise de décision

S15, S16

Capacité décisionnelle.

f. Vision de l'espace

Q.45, Q.46, Q.47

Capacité visuo-spatiale
Position du véhicule par rapport à infrastructure outiers.

Q.48, Q.49, Q.50

Capacité visuo-spatiale dynamique
Évolution du véhicule dans l'espace.

g. Temps de réaction et de traitement

TEMPS DE RÉPONSE MOYEN

Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

6. Capacité d'attention et de mémoire de travail

10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4 SECONDES

Exactitude ou erreur sur la prise d'information
Attention dirigée Mémoire de travail.

AUTO-ECOLE REGIS

Agrément : École de conduire E1006911860 / Numéro de déclaration d'activité : 84692234869

211 Rue Paul Bert 69003 LYON / Tel : 04 78 53 62 08

SIRET 80001925900012 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoleregis.com / Site internet : <http://www.autoecoleregis.com>

ÉVALUATION de départ sur simulateur (Version boîte automatique)

Procédure d'évaluation

CE TEST SE DÉROULE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN FORMATEUR PUIS EN AUTONOMIE SUR UN SIMULATEUR DE CONDUITE DOTÉ D'UNE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en trois parties :

- La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.
- La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

Détail des compétences évaluées

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	<ul style="list-style-type: none"> • Permis possédés • Véhicules conduits • Zone d'évolution à bord du véhicule • Temps de pratique en conduite • Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION	Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE	<p>Capacité à répondre à un QCM dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite.</p> <p>Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.</p>

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : direction - boîte de vitesses - embrayage - freinage.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite : réputation, offre de formation versus prix, proximité.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ	Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
MÉMORISATION	<p>Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite.</p> <p>Séquence lue et affichée à l'écran. La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation.</p> <p>Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.</p>

AUTO-ÉCOLE REGIS

Agrément : École de conduire E1006911860 / Numéro de déclaration d'activité : 84692234869

211 Rue Paul Bert 69003 LYON / Tel : 04 78 53 62 08

SIRET 80001925900012 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoleregis.com / Site internet : <http://www.autoecoleregis.com>



AUTO-ÉCOLE
RÉGIS

211 Rue Paul Bert
69003 LYON
Tel : 04 78 53 62 08

<p>HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES). CAPACITÉS D'ACQUISITION RAPIDE DES HABILITÉS INDISPENSABLES DU CONDUCTEUR. DÉMARRAGES-ARRÊTS.</p>	<p>Compréhension : Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts. Habilités : Habilités à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.</p>
<p>MANIPULATION DU VOLANT</p>	<p>L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.</p>
<p>TRAJECTOIRE</p>	<p>Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée. Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.</p>
<p>OBSERVATION, REGARD, ÉMOTIVITÉ</p>	<p>Test de compétences visant à mesurer : la capacité de résistance à la pression sociale, les capacités d'observation, d'anticipation d'obstacles, de gestion des allures en fonction des prescriptions, de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt, de gestion des accessoires de communication. Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.</p>
<p>PERCEPTION ET CHAMP VISUEL</p>	<p>Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.</p>

AUTO-ÉCOLE REGIS

Agrément : École de conduire E1006911860 / Numéro de déclaration d'activité : 84692234869

211 Rue Paul Bert 69003 LYON / Tel : 04 78 53 62 08

SIRET 80001925900012 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoleregis.com / Site internet : <http://www.autoecoleregis.com>

MISE A JOUR 1 JANVIER 2025

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE MOTO

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de **1 heure**, va être réalisée.

I - Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours, de formation accompagnée d'une proposition chiffrée.

II – Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- vos compétences psychomotrices,
- vos motivations.

III – Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sur une plate-forme avec une tablette ou un ordinateur accompagné d'un enseignant de la conduite.

IV – Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

AUTO-ÉCOLE REGIS

Agrément : École de conduire E1006911860 / Numéro de déclaration d'activité : 84692234869

211 Rue Paul Bert 69003 LYON / Tel : 04 78 53 62 08

SIRET 80001925900012 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoleregis.com / Site internet : <http://www.autoecoleregis.com/>